

BASSIN BELLEGARDIEN | PAYS DE GEX

INFOS PRATIQUES

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

→ **Office des sports de Bellegarde-sur-Valserine**
L'assemblée générale ordinaire de l'Office des sports se tiendra le vendredi 9 novembre à 19 h au centre Jean-Vilar, salle Georges-Brassens. Pour rappel, les dossiers de demande de subvention doivent être rendus avant le 20 octobre.

→ Messe

Paroisse : Groupement de Bellegarde dimanche 28 octobre à 11 h. Saint-Vincent (Église de Musinens), Rue de Musinens.

→ Collecte de sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le jeudi 6 décembre de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h à la salle des fêtes, 2 rue Bertola.

→ "La grande saga de la francaphorie"

Une leçon d'histoire débridée à l'humour ravageur pointant les échecs de la décolonisation, les mirages de la libre circulation des hommes, dans une Europe au racisme persistant et aux frontières angoissées. Spectacle aussi drôle qu'utile et nécessaire encore aujourd'hui. Vendredi 9 novembre à 20 h 30. Théâtre Jeanne d'Arc, 9 ruelle des Arts. 17 €. 13 € abonnés et 8,50 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants/scolaires, les jeunes (- de 18 ans), les enfants (- de 12 ans) et les bénéficiaires de minima sociaux. Association Ar (t) abesques : 04 50 48 23 21.

Théâtre Jeanne d'Arc - 9 ruelle des Arts, 01200 Bellegarde-sur-Valserine.

→ **Théâtre : "Migraaants (On est trop nombreux sur ce putain de bateau)"**

Après plusieurs mois d'enquête en tant que journaliste pour RFI, Matéi Visniec signe une comédie noire sur l'une des plus grandes tragédies de notre temps et confiée à Gérard Gelas la mise en scène de cet électrochoc salutaire... Vendredi 16 novembre à 20 h 30. Théâtre Jeanne d'Arc, 9 ruelle des Arts. 17 €. 13 € abonnés et 8,50 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants/scolaires, les jeunes (- de 18 ans), les enfants et les bénéficiaires de minima sociaux. Association Ar (t) abesques : 04 50 48 23 21.

Théâtre Jeanne d'Arc - 9 ruelle des Arts, 01200 Bellegarde-sur-Valserine.

→ **Spectacle de danse : 130 Yens**

Cinq danseurs de la Compagnie Lignes Urbaines, aux énergies métissées présentent leur vision occidentale du Japon. Entre humour et réflexion, fascination et consternation, inspirés par l'univers manga, les danseurs

dressent ici le portrait des aspects prégnants d'une société étonnante et singulière vendredi 14 décembre à 20 h 30. Théâtre Jeanne d'Arc, 9 ruelle des Arts. 17 €. 13 € abonnés et 8,50 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants/scolaires, les jeunes (- de 18 ans), les enfants (- de 12 ans) et les bénéficiaires de minima sociaux. Association Ar (t) abesques : 04 50 48 23 21.

→ La Cimade :

permanences d'accueil des sans-papiers
Tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30. À la Maison de Savoie 71, rue de la République, En cas d'urgence : 06 70 09 38 98.

LANCRANS

→ **Conférence Linky**
Conférence de Sandrine Cosme sur les compteurs Linky. Vendredi 9 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes, Participation libre. Le Grain de sel 01 : 06 89 98 19 12.

→ **Un autre visage énergétique de la France est possible**
L'association Sortir Du Nucléaire Bugey vient présenter cette conférence : économies d'énergie, transition énergétique, énergies renouvelables et énergie nucléaire. Vendredi 23 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes, Participation libre. Le Grain de sel 01 : 06 89 98 19 12.

→ **Visite guidée du barrage**
Sur inscription uniquement : https://www.lescircuitselenergie.fr/fr/. Tous les jours de 10 h à 18 h. Jusqu'au mercredi 31 octobre. Barrage.

→ **SAINT-GERMAIN-DE-JOUX**

→ **Ouverture de la mairie**
Les lundis de 13 h 30 à 18 h, les mardis et jeudis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et les vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Mairie, 46 place de l'Église. Mairie de Saint-Germain-de-Joux (01130) : 04 50 59 81 51.

46 place de l'Église 01130 St Germain-de-Joux.

→ **SEYSSSEL**

→ **Ouverture de la mairie**
Les lundis, mardis et jeudis de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et les vendredis de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Mairie, 1 quai du Rhône. Mairie de Seyssel : 04 50 56 21 55.

1 quai du Rhône 01420 Seyssel. mairie-de-seysssel2@wanadoo.fr.

ma. : 20 h 30.

→ **Le Grand Bain :**
lu. : 16 h, 20 h 30 ; ma. : 16 h, 18 h 15, 20 h 30.

→ **Voyez comme on danse :**
lu. : 18 h, 20 h 30 ; ma. : 18 h 15.

→ **Yéti & compagnie :**
lu., ma. : 16 h.

AU CINÉMA

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

LES VARIÉTÉS

→ **A Star Is Born :**

lu. : 18 h.

→ **Chacun pour tous :**

ma. : 20 h 30.
→ **Le Grand Bain :**
lu. : 16 h, 20 h 30 ; ma. : 16 h, 18 h 15, 20 h 30.
→ **Voyez comme on danse :**
lu. : 18 h, 20 h 30 ; ma. : 18 h 15.
→ **Yéti & compagnie :**
lu., ma. : 16 h.

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

Les bipèdes ont bravé des conditions météo exécrables

En plus de 30 ans d'existence, jamais le rendez-vous automnal des bipèdes sur le plateau de la Semine n'avait connu de telles conditions météo. Une température de 2 degrés, la pluie, une bise qui donnait un ressenti à 0 °C. Tous ces amateurs de course à pied se sont montrés courageux pendant le cross et le trail "nouveau". Conséquence : une participation moindre chez les coureurs, mais surtout des marqueurs presque dramatiquement absents.

Il y avait cependant de l'enthousiasme chez les organisateurs bénévoles, encouragés par la conseillère départementale, Myriam Bouvet-Multon,

ou encore le maire de Saint-Germain sur Rhône, Alain Lambert.

74 participants

Chez les crossmen, on comptait 74 participants, chez les trailers 63, et chez les jeunes 35. Les vainqueurs adultes étaient attendus : Benoit Berthet pour la course courte et Sébastien Chatelain pour la longue. La remise de prix aux différents lauréats, assurée par Philippe Guichard, était flamboyante et chaleureuse.

Philippe Guichard manager des courses et marches sur le plateau a réagi : « Après plus de 30 ans d'organisation du cross de

la Semine, nous avons voulu innover. Nous avons donc inscrit au programme un trail sur une distance de 19 km. Dans le passé, selon les années, nous avions entre 150 et 180 participants. Pour cette nouvelle édition, la somme des deux courses nous amène à une participation un peu plus faible. Par contre, chez les marcheurs, alors qu'ils étaient plus de 200, ils étaient seulement 35. Évidemment, le temps froid, la pluie et la bise ont été les facteurs clefs de cette faible participation. Globalement, compte tenu des conditions météo, on peut malgré tout être satisfait en ce qui concerne les courses. »



Les jeunes de l'école d'athlétisme de Bellegarde et le coach Della Vega. Photo Le DLP.C



Les lauréats du cross et Alain Lambert, maire. Photo Le DLP.C



Les jeunes du CCAB aussi étaient de la partie. Photo Le DLP.C



Ils étaient 74 participants à prendre le départ, sous la pluie et le froid. Les jeunes au départ de leur course (photo du bas). Photo Le DLP.C

Rugby : Bellegarde lâche en seconde période

Bellegarde : 8 - Vinay : 27
À Bellegarde, stade Gérard Armand, Vinay par Bellegarde 27 à 8 (6-3).

Arbitre : Rémi Favier AURA 350 spectateurs.

Points pour Bellegarde : 1 essai Guillet (67°), 1 pénalité Ninet (24°).

Les Bellegardiens concèdent une nouvelle défaite face à une équipe de Vinay qui a fait la différence en seconde mi-temps. Ce revers à domicile face à une équipe de bas de tableau plonge les verts en toute fin de classement.

Les visiteurs mettaient d'entrée de jeu la pression sur une équipe bellegardienne réduite à la défensive. Une première mi-temps qui se résumait à un duel de buteurs Magallon ouvrait le

score la 20^e minute sur pénalité, Ninet pour Bellegarde égalisant quatre minutes plus tard.

Vincent Tardy blessé à l'épaule

Le demi de mêlée de Vinay récidivait à la 34^e permettant à sa formation de virer en tête à la pause 6 à 3. La reprise était stérile les buteurs de chaque camp étant malheureux dans leurs tentatives. Bellegarde devait se passer des services de Vincent Tardy, blessé à une épaule dès la seconde mi-temps. Il était remplacé par Dany Vionnet.

À l'heure de jeu, Coux prenait de vitesse une défense Bellegardienne perméable pour marquer entre les perches. Des visiteurs qui allaient porter l'estocade en

trois minutes en exploitant dans leurs 22 mètres une balle perdue par les locaux. L'ailier isérois Pecheur servi en bout de ligne, prenait de vitesse les Bellegardiens pour aller à dame. Menant 20 à 3, Vinay allait gérer la marque.

Une belle réaction des locaux permettait toutefois à Guillet de pointer un essai en coin. Réaction de courte durée, c'est au contraire Derbier qui allait à une minute de la fin prendre à revers la défense bellegardienne pour marquer en bonne position un troisième essai à une minute la fin assurant une confortable avance à Vinay 27 à 8 en plongeant un peu plus les Bellegardiens dans le désarroi.



J.B. Le jeune Labarre file le long de la touche. Photo Le DLP.C

DIVONNE-LES-BAINS

16 bornes escamotables de protection sécuriseront le périmètre de la Grande-Rue

L'artère principale de la ville, la Grande-Rue a été fermée à la circulation, toute la semaine dernière, pour permettre les travaux nécessaires à la pose de bornes de protection escamotables.

Des aménagements en réponse à des projets de défense et sécurisation de sites sensibles. « La volonté de la ville étant de sécuriser le marché dominical, la Fête de la musique ou encore le 14-Juillet ou toute manifestation attirant un nombre public », précise Ericsson Silloux, des Services techniques de la ville.

Sur cette base ont été identifiés les points d'intrusion possibles dans le périmètre de l'artère et la décision de

poser des bornes de protection escamotables, afin d'arrêter d'éventuels véhicules.

Résistantes à un véhicule de 7,5 tonnes lancé à 65 km/h

C'est ainsi que ces protections en acier sont conçues pour résister à un véhicule de 7,5 tonnes lancé à 65 km/heure ou à un véhicule léger de 1 500 kg propulsé à 140 km/heure, sur les points définis : le carrefour de l'Église (en venant de la rue de Lausanne ou de la rue du temple), la rue du Mont-Blanc (école du Centre) et le haut de la Grande-Rue.

Mais avant d'en arriver à l'enfouissement à 1,80 mètre des corps de borne monobloc, scellés dans le béton,

qui accueilleront les bornes, il a fallu s'assurer de la présence de canalisations dans la chaussée sans disposer de plans précis, entraînant des modifications d'implantation.

Les bornes de protection, conformes à une norme et au décret d'accessibilité, seront commandées par groupes de trois. La police municipale en sera responsable, ainsi que quelques commerçants. La montée de chaque borne (275 kg) s'effectue en 8 secondes et la descente en 4 secondes. La pose de l'ensemble du système sera achevée à la fin de l'année, avec une facture d'environ 200 000 €.



Gérard DOUS Des tranchées ouvertes en haut de la Grande-Rue.



Atelier de cuisine allemande

Soirée découverte de la cuisine saxe
Samedi 17 novembre 2018 à 16 h.

A l'espace Mont-Blanc
Rue des Longes Rayes à Cessy



10 € pour les membres du comité
15 € pour les non membres

Inscription : info@cessy-dahlen.org